

# JO de Paris 2024 : pas toujours une bonne affaire pour les entreprises !

OF [optionfinance.fr/entreprise-finance/jo-de-paris-2024-pas-toujours-une-bonne-affaire-pour-les-entreprises.html](https://optionfinance.fr/entreprise-finance/jo-de-paris-2024-pas-toujours-une-bonne-affaire-pour-les-entreprises.html)



[Abonnés](#)

GESTION FINANCIÈRE

Publié le 14 juin 2024 à 8h30

**[Joffrey Marcellin](#)** Temps de lecture 11 minutes

[Chiffre d'affaires](#) [Conjoncture](#) [Trésorerie](#)

Alors que la France s'apprête à accueillir 15 millions de visiteurs du 26 juillet au 11 août, puis du 28 août au 8 septembre, tous les secteurs ne sont pas égaux face aux retombées économiques promises. Certains doivent en effet se réorganiser pour poursuivre leur activité malgré les restrictions, quand d'autres seront vraisemblablement à l'arrêt, ou tourneront au ralenti pendant quelques jours.

A un mois et demi du top départ des jeux Olympiques de Paris, les perturbations sont déjà visibles sur la circulation francilienne. Les embouteillages se rallongent à vue d'œil alors que le temps de parcours moyen en Île-de-France devrait être multiplié par trois durant l'événement. Si la région prévoit des retombées économiques massives, cette agitation grandissante corrobore pour l'instant les inquiétudes de certaines entreprises qui, par leur secteur, voient tout ou partie de leur activité menacée par les JO de Paris.

Le BTP ou la livraison vont ainsi être pénalisés par les restrictions de déplacement qui pourraient les empêcher de travailler normalement. Dans d'autres secteurs, comme l'événementiel, la restauration ou le tourisme fluvial, on se soucie plutôt d'une désertion des clients. *« Nous savons que le nombre d'événements va chuter, bien que nous ayons du mal pour l'heure à estimer cette chute, indique Romain Magri, fondateur et CEO de Metafore, une entreprise d'événementiel. Nous espérons toutefois recevoir quelques demandes d'entreprises internationales. »*

Les restaurateurs parisiens s'inquiètent quant à eux de la généralisation du télétravail durant la période des Jeux, qui risque de vider leurs établissements de leurs clients. Une inquiétude partagée par nombre de commerçants se situant dans les zones restreintes. Enfin, les fermetures annoncées de la Seine ont fait grincer des dents les croisiéristes, dont le mois de juillet est l'un des deux meilleurs de l'année en termes de chiffre d'affaires. *« C'est le pic de la saison pour les bateliers de croisière, souligne Olivier Jamey, président de la Communauté portuaire de Paris (CPP). La clientèle des touristes s'additionne à celle des Parisiens, d'où notre mobilisation pour limiter l'impact négatif de ces JO. »*

## **Une amélioration dans certains secteurs**

---

Relayées par les instances patronales auprès des représentants de l'Etat, des JO et des collectivités locales, ces doléances ont fini par être entendues dans certains secteurs. Les bateliers sont ainsi parvenus à « limiter » la fermeture de la navigation touristique du 20 au 26 juillet seulement, alors qu'elle devait porter sur plusieurs semaines à l'origine. Une mesure qui devrait *« considérablement diminuer l'impact des pertes économiques subies par les bateliers de croisière »*, selon Daniel Weizmann, président du Medef Île-de-France et chef de file pour les JO. Cependant, bien que réduite, cette fermeture ne sera pas sans conséquences, car elle intervient à un moment critique pour le fleuve. Pour réduire le manque à gagner, une centaine de bateaux sur 150 pourront néanmoins compter sur l'indemnisation qui leur sera versée au titre de leur participation à la cérémonie d'ouverture. Les représentants de la CPP entendent toutefois suivre de près l'évolution de la situation économique de chacun de leurs membres et de leur trésorerie afin d'éviter des problèmes en cascade dans les mois qui vont suivre.

En revanche, pas d'indemnisation prévue pour les bateaux transportant des céréales vers Rouen, premier port céréalier en Europe, alors même que la première moisson a lieu autour du 14 juillet, donc juste avant la fermeture. *« Pour faciliter leurs déplacements, nous avons fait en sorte qu'ils aient quelques créneaux de navigation à l'intérieur de la période d'arrêt, indique Olivier Jamey. En outre, ils arrêteront leurs passages un peu plus tard que les bateaux de tourisme et ils reprendront un tout petit peu plus tôt (juste après la cérémonie). Ils auront enfin des aires de stationnement élargies par rapport à d'habitude pour pouvoir stationner juste à côté de l'arrêt de navigation, et repartir au plus vite dès que ça rouvrira. »*

Dans le BTP, où l'incertitude régnait encore début juin, une solution a également été trouvée. *« Le secteur, qui a pu profiter de la préparation de ces jeux Olympiques, craignait à l'origine ne rien pouvoir faire dans les zones rouges, rappelle Daniel Weizmann. Des travaux pourront finalement être réalisés en zone bleue sans restriction particulière, ainsi qu'en zone rouge mais, dans ce cas, uniquement à l'intérieur des immeubles, les chantiers sur la voie publique étant interdits. Ces restrictions impacteront quelques centaines de salariés du BTP au maximum, et non quelques milliers, comme on pouvait le redouter au départ. »*

« Nous demandons plus de clarté dans les informations qui nous sont transmises, afin que l'on puisse se préparer de manière optimale. »

## Des incertitudes liées aux déplacements

---

La situation demeure à l'inverse beaucoup plus incertaine pour certaines professions, particulièrement celles qui exercent dans les zones restreintes, comme les restaurateurs, les livreurs, les garagistes ou encore les entreprises d'événementiel. Car à la saturation potentielle des axes routiers et du réseau de transports en commun, dont certaines stations ne seront pas desservies, s'ajoute la question des restrictions de déplacement dans certaines zones.

En effet, la circulation motorisée sera limitée dans les zones bleues et rouges : seuls les résidents et quelques professionnels seront autorisés à y accéder aux heures d'activation du périmètre, c'est-à-dire deux heures et demie avant la première épreuve et jusqu'à une heure après la dernière épreuve de la journée. Concernant les zones bleues, la circulation de véhicules motorisés est restreinte *« aux conducteurs ayant une situation qui nécessite un déplacement dans cette zone »*, et ces derniers devront *« être munis d'un justificatif (attestation employeur, justificatif de domicile) »*. Pour les zones rouges, plus restrictives, il faudra présenter un *« pass numérique »*, une sorte de laissez-passer sous forme de QR code. Seulement, nul ne sait précisément pour l'heure à qui sera accordé le précieux sésame. En principe, les professionnels qui ont besoin d'accéder à ces zones pour travailler y seront autorisés, mais les modalités d'accès sont à ce stade difficilement compréhensibles.

Résultat, la mauvaise communication du gouvernement n'a fait que renforcer les craintes. *« Aucune information précise n'est donnée, et le peu d'information que l'on a est trop flou pour que l'on puisse en tirer quelque chose, alerte Romain Magri. On sent que l'Etat essaie de nous rassurer mais, pour l'instant, c'est un échec. »* *« Nous demandons plus de clarté dans les informations qui nous sont transmises, afin que l'on puisse se préparer de manière optimale »*, insiste Matthieu Lalou, fondateur et CEO de SPLIT, une agence d'accompagnement des entreprises dans leur recherche de bureaux. Le chef d'entreprise a fait sa demande de pass numérique dès l'ouverture, mi-mai, et attend toujours une réponse. *« C'est indispensable pour notre activité, car une partie des bureaux que nous faisons visiter se trouvent dans des zones restreintes, indique-t-il. Si demain on ne peut*

*présenter que la moitié de nos offres, cela va devenir très compliqué pour notre activité. Nous avons également des clients à Concorde ou au Trocadéro, donc si nous n'obtenons pas ce fameux pass, nous ne pourrons plus travailler. »*

## **Une réorganisation freinée par le manque d'informations**

---

Dans le secteur de l'événementiel, la tenue des manifestations autres que celles liées au JO s'annonce aussi compliquée en termes d'organisation. Chez Metafore, l'équipe s'inquiète par exemple de la complexité logistique liée aux livraisons de nourriture pour ses événements, par exemple, qui ne pourront probablement avoir lieu que la nuit. *« Cela implique qu'un membre du personnel soit présent la nuit pour récupérer les livraisons, qu'il soit formé à la chaîne du froid, etc. »*, souligne Romain Magri. Ce dernier va devoir en outre négocier avec ses salariés pour que ces derniers acceptent de travailler en dehors de leurs horaires habituels. Mais c'est avant tout le sentiment d'incertitude qui pèse le plus aujourd'hui sur ces entreprises. *« Le plus pénible, c'est de ne pas savoir répondre aux clients qui nous demandent s'ils doivent venir ou pas, quelles seront les restrictions de déplacement et ce qu'ils pourront faire sur place, affirme un dirigeant d'entreprise d'événementiel. Cette incertitude a tendance à les décourager. »*

Dans le doute, certains acteurs du secteur estiment ainsi qu'il vaut mieux d'ores et déjà faire l'impasse sur cette période et préparer l'après, la plupart des événements étant avancés au début du mois de juillet, ou reportés à la fin des JO. Une tendance confirmée par la plateforme Rejolt, qui référence plus de 40 000 prestataires dans le domaine de l'événementiel d'entreprise. *« Nous constatons une forte demande de mi-septembre à mi-octobre, indique Mickaël Hadjadj, fondateur de Rejolt. Nous conseillons donc aux entreprises de ne pas trop tarder pour pouvoir choisir les hébergements et les animations qui leur conviennent au cours de l'automne prochain, qui s'annonce d'ores et déjà très chargé. »*

« Considérer la situation comme « exceptionnelle » aurait permis aux entreprises qui en ont besoin de procéder à des aménagements spécifiques pour la durée concernée, en consultation avec les partenaires sociaux, mais sans trop de lourdeurs administratives et de façon plus rapide. »

## **Des événements d'entreprise et des chantiers reportés**

---

Dans le BTP, les programmes de chantiers ont également pu être modifiés pour cause de manque de communication. De fait, alors même qu'une solution avait été trouvée entre l'Etat et les organisations patronales pour les zones restreintes, l'information a mis un certain temps avant de redescendre chez les entreprises concernées. Certaines ont par conséquent décidé de stopper les chantiers se trouvant dans les secteurs les plus sensibles afin d'éviter de se faire surprendre et de devoir les arrêter brusquement en ayant déjà engagé des moyens sur place. Ces entreprises concentreront ainsi leurs

forces sur les autres chantiers accessibles dans Paris, mais avec une nouvelle organisation consistant à livrer le matériel bien à l'avance pour éviter les blocages ou les problèmes d'approvisionnement.

Les restaurateurs, quant à eux, espèrent limiter les dégâts en attirant une clientèle de touristes pour compenser l'absence des salariés d'entreprises le midi, mais ils craignent néanmoins de subir une baisse drastique d'activité. Et bien que le Medef travaille activement avec l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH) pour trouver des solutions d'accompagnement, aucune n'est pour l'heure en mesure de les rassurer. Mais ce sont probablement les garagistes, concessionnaires automobiles, dépanneurs et auto-écoles se trouvant en zone rouge qui demeurent à ce jour les plus inquiets. *« Ces derniers risquent d'être plus durement pénalisés car l'accès à cette zone sera très restreint pendant quinze jours, limitant drastiquement le nombre de clients potentiels, reconnaît Daniel Weizmann. Ils demandent donc des dispositifs de compensation pour perte d'activité, car ils savent qu'ils vont probablement tourner au ralenti. »*

Quel que soit le secteur, tous ces aménagements risquent ainsi d'avoir des conséquences économiques et sociales non négligeables. Ils risquent en effet de peser sur la trésorerie : les recettes des bateliers, par exemple, seront impactées par les six jours de fermeture prévus, tout comme le chiffre d'affaires des transporteurs et des livreurs va souffrir du rallongement des temps de trajet pour cause de restrictions de déplacement. Ils devront également, parfois, livrer la nuit. Pour ces derniers comme pour les entreprises d'événementiel qui devront réceptionner les livraisons, cela suppose de renégocier les horaires de travail, ce qui n'est généralement pas sans conséquences au niveau financier, car une prime sera probablement réclamée en contrepartie. A l'inverse, dans d'autres cas, une partie des salariés pourrait être mise à l'arrêt temporairement.

## **Des dispositifs d'indemnisation limités**

---

Pour autant, la Direction générale des entreprises ne considère pas la situation comme *« exceptionnelle »*. *« Cela aurait permis aux entreprises qui en ont besoin de procéder à des aménagements spécifiques pour la durée concernée, en consultation avec les partenaires sociaux, mais sans trop de lourdeurs administratives et de façon plus rapide pour cette courte période »*, regrette Claudine Leprince, déléguée générale du Club ETI Ile-de-France.

De même, en cas de perte d'activité, les entreprises n'ont pour l'heure aucune assurance d'obtenir un dédommagement de la part de l'Etat. La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIEETS) est certes chargée de traiter les demandes d'indemnisation, de chômage partiel ou de fermeture administrative, mais cette fois, pas question d'ouvrir les vannes comme ce fut le cas pendant la crise sanitaire du Covid. Les dispositifs d'aide seront discutés au cas par cas, il faudra justifier d'un préjudice exceptionnel et les remboursements se feront a posteriori... Le temps de l'argent gratuit est bel et bien fini !

